

Fiche Élève – Comprendre les Commandes en Aménagements Paysagers

Cette fiche a pour objectif de vous aider à comprendre les différentes situations dans lesquelles une entreprise paysagère peut intervenir dans le cadre d'un chantier, ainsi que les rôles des différents acteurs impliqués.

1. Types de commandes

- Marché public : commande passée par une commune ou une collectivité via appel d'offres.
 - Marché privé : commande directe d'un particulier ou d'un promoteur immobilier.
- ➔ Les règles et documents contractuels varient selon le type de commande.

2. Les acteurs du chantier

- Maître d'ouvrage (MOA) : celui qui commande et finance le chantier.
- Maître d'œuvre (MOE) : conçoit le projet, organise et contrôle l'exécution.
- Entreprise paysagère : réalise les travaux sur le terrain.

3. Objectifs et enjeux du chantier

- Objectifs : créer, rénover ou entretenir un espace paysager fonctionnel et esthétique.
- Enjeux : améliorer le cadre de vie, valoriser un lieu, respecter l'environnement, répondre aux besoins des usagers.

4. Deux exemples concrets

- Commande publique : Réaménagement d'un square communal avec mobilier, plantations et cheminements.
- Commande privée : Aménagement paysager d'une résidence immobilière privée avec gazon, haies et arrosage.

5. Qui fait quoi ?

- MOA : définit le besoin, finance, réceptionne les travaux.
- MOE : conçoit, organise, suit et contrôle le chantier.
- Entreprise : réalise les travaux, gère les aléas, rend compte et assure le SAV.

6. À retenir

Un chantier paysager est un travail d'équipe entre différents acteurs. Comprendre les responsabilités de chacun et s'adapter au type de commande est essentiel pour réussir son intervention professionnelle.